



CONDITIONS GENERALES DE VENTE & REGLEMENT INTERIEUR

AMS 2023

1. Application

Les présentes conditions générales de vente(CGV) s'appliquent aux formations, stages et ateliers de massage, de gestion du stress, de bien-être, proposés par la Société AMS. Toute réservation un programme implique de la part du stagiaire, ou client, l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions.

2. Condition d'admission

Les inscriptions se font sur dossier d'inscription et dans la limite des places disponibles.

Réservation

- La réservation pour une formation « AMS » n'est confirmée qu'après retour de la fiche d'inscription et versement d'un acompte. Le montant de l'acompte est précisé sur la fiche d'inscription.

- Pour les formations au nom d'une marque : Un acompte doit être effectué lors de l'inscription, puis, le solde 1 mois avant la formation.

- Pour les formations organisées en « Spas, Instituts, centre de Thalassothérapie, Thermes », les modalités de règlement sont soumises à un protocole d'accord.

4. Modalités de règlement

Le règlement se fera à l'ordre de AMS. Le règlement peut se faire par virement bancaire ou chèque.

5. Tarif

Le prix est exprimé en Euros, il est précisé sur la fiche d'inscription et sur le devis remis lors d'une demande d'inscription.

Des frais de dossier de 30€ sont inclus dans le prix de la formation.

6. Dates des stages

Les dates choisies pour les différents stages en France ne sont pas contractuelles et peuvent être modifiées en cours d'année. Veuillez à vérifier les dates du programme avant votre inscription auprès de AMS sur le site www.gilamsallem-formation.com ou en appelant le 06 10 49 04 67.

7. Tenue

Il est conseillé de se vêtir de vêtements souples et chauds. Il est conseillé d'apporter une grande serviette de bain ou paréo et des chaussures ou chaussettes réservés seulement pour l'intérieur.

8. Hygiène

Une grande propreté corporelle est demandée aux stagiaires. De même celle des vêtements portés pendant le stage. Ainsi que celle des draps de bain ou couvertures utilisés au cours du stage.

9. Responsabilités

La société AMS n'est pas responsable du vol de matériels et d'affaires appartenant aux stagiaires dans l'enceinte des lieux de cours.

Le stagiaire doit être en possession d'une Assurance Responsabilité Civile (RCP) en cours de validité, il engage pleinement sa responsabilité civile dans l'exercice du massage.

10. Propriété des cours et du logo de la société AMS

Toute copie ou reproduction sous quelque forme que ce soit sans autorisation de AMS est interdite. Toutes formes de démarchage, publicité, vente de matériel et de produits, distribution de tract, sont strictement interdites dans le cadre des cours, sans autorisation.

11. Sécurité

Il est demandé de ne pas fumer dans les espaces de travail. Les stagiaires sont responsables de leurs objets personnels, des nuisances et dégradations qu'ils pourraient causer aux locaux, matériels et autres.

Attention aux : bracelets, colliers, chaînes, bagues, il vous sera demandé de les enlever pendant le stage. Tout accident corporel consécutif à la formation devra être immédiatement signalé au responsable du stage, habilité à établir une déclaration dans le cadre de la responsabilité civile de l'organisme AMS.

Pour un stage à l'étranger vous devez avoir une assurance rapatriement de type "mondial assistance" ou similaire, AMS ne pourra être tenu responsable ou redevable des frais engagés ou à engager par un(e) stagiaire nécessitant ce type de besoin.

12. Certificat ou attestation

Un certificat ou une attestation de stage est délivré au stagiaire qui a participé à une formation. Ce certificat n'est pas un diplôme. Il atteste de la pratique d'une formation en massage ou autre par AMS et donc des connaissances acquises au cours de cette formation. Le certificat de stage ne donne pas le droit à poser des diagnostics d'ordre médical et/ou de critiquer les avis et conseils des professionnels de la santé.

13. Annulation d'un programme

Si un stage devait être annulé par AMS pour une question d'organisation, il serait reporté aux mêmes conditions ou intégralement remboursé au stagiaire.

Dans le cas où le nombre de participants à un stage serait insuffisant, AMS se réserve le droit d'annuler un stage jusqu'à 10 jours avant la date du programme. Vous seriez alors intégralement remboursés ou reportés sur une autre date. Cette annulation ne pourrait donner droit à aucune indemnité.

➤ Annulation par un stagiaire :

Annulez votre réservation dans les délais requis. Vous éviterez ainsi des frais et permettrez de libérer une place au bénéfice d'une personne en liste d'attente.

. **Jusqu'à 10 jours avant le stage** : remboursement à 100% du prix du stage, moins les frais de dossier = 30€

. **Entre 7 et 10 jours** : Remboursement à 80% du prix du stage (20% sont retenus + 30€ de frais de dossier)

. **Dans les 7 jours précédents le stage** : Le cout du stage nous reste acquis à hauteur de 50% + 30€ de frais de dossier)

Toute annulation, dû à un cas de force majeure, maladie, accident, etc. : le coût du stage sera remboursé, moins les frais de dossier = 30€. sur justificatif,

En cas d'empêchement pour raisons médicales, le certificat médical doit spécifier l'incapacité à suivre le stage.

- Tout stage commencé et abandonné en cours de route, du fait du stagiaire ne donnera lieu à aucun remboursement.

L'inscription à un programme comporte de plein droit l'acceptation de l'article 13

14. Règles de collectivité

Sur les lieux de stage, il est demandé aux stagiaires de : veiller à ne pas créer de nuisances sonores : téléphone mobiles, appareil ou instrument de musique trop bruyant, ou autres manifestations bruyantes. Ainsi qu'éviter dérangement, détérioration ou emprunt (non signalé) d'objets, livres et de matériels de stage. Le plus grand respect est demandé aux stagiaires, vis à vis des autres membres et animateurs du stage, mais aussi des stagiaires appartenant à d'autres groupes pouvant être présents sur le site et des responsables et personnel du lieu où le stage se déroule.

Tout manquement grave pourra conduire à l'éviction du ou des contrevenants. Les stagiaires doivent se dispenser de toute violence, d'attitude raciste et discriminatoire.

15. Respect

- Les stagiaires sont priés de respecter les horaires de travail proposés. Les absences doivent, sauf cas de force majeure, être signalées à l'avance.
- Les stagiaires devront se conformer à la pédagogie proposée qui privilégie la mise en confiance des participants, le respect de chacun (mœurs, philosophie, âge, sexe et race), l'apprentissage par l'expérimentation.
- Les animateurs recevront les remarques et réclamations éventuelles des stagiaires, les régleront ou les transmettront à qui de droit.
- Photos ou films ne pourront être prises pendant les séances de massage qu'avec l'accord des stagiaires concernés et de la direction de AMS

- Les stagiaires doivent arriver à l'heure afin de ne pas déranger l'enseignement et s'engagent à se comporter correctement pendant les cours de façon à permettre un déroulement harmonieux de l'enseignement.

- AMS se réserve le droit de demander à un stagiaire de cesser de suivre la formation du fait de son comportement préjudiciable au bon déroulement des cours.

- L'exclusion ne peut donner lieu au paiement d'une quelconque indemnité ou remboursement.

16. Force Majeure

AMS pourra se dégager de ses obligations ou en suspendre l'exécution s'il se trouve dans l'impossibilité de les assumer correctement du fait de la survenance d'un événement exceptionnel ou, d'un cas de force majeure.

17. Réclamations et litiges

Aucune réclamation sur le déroulement de la prestation ne sera recevable postérieurement au jour de celle-ci. Les présentes conditions de vente sont réputées acceptées sans réserve ni restriction. En cas de litige, et faute d'accord amiable, les tribunaux compétents seront ceux de Nanterre même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défenseurs. Avant d'envoyer votre formulaire, contactez AMS pour vérifier la disponibilité des dates et le maintien des plannings.

Conditions Générales et règlement intérieur pour AMS

Gil Amsallem - Directeur